# enmouvement

REVUE INTERNE DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

VOLUME 4 / NUMÉRO 2 / OCTOBRE 2018



Une journée avec...

Les chargées de sécurité transfusionelle p. 4

Campagne Centraide 2018 p. 7

Saines habitudes de vie

La marche, un geste naturel! p. 8

La prévention des conflits et du harcèlement p. 18



Prévenir / Accompagner / Prendre soin





## **SOMMAIRE**

| Mot de la directrice DRHCAJ  | 2  |
|--|----|
| Mot des directions : Direction de la logistique                                      | 3  |
| Une journée avec les chargées de sécurité transfusionnelle                           | 4  |
| Code d'éthique du CISSS du Bas-Saint-Laurent   | 5  |
| Quatre chercheurs ont vu leur article publié dans la Revue québécoise de psychologie | 6  |
| La déprescription d'antipsychotiques   | 6  |
| Campagne Centraide 2018.   | 7  |
| Saines habitudes de vie : la marche, un geste naturel!                               | 8  |
| La confidentialité c'est légalement SÉRIEUX!   | 9  |
| La parole aux usagers : témoignage de Mme Hélène Sylvain                             | 9  |
| Calendrier des rencontres 2018-2019 du conseil des infirmières et infirmiers         | 10 |
| La parole aux usagers : témoignage de Mme Martine Morneau                            | 10 |
| Le Registre de vaccination du Québec   | 10 |
| Les comités de programmes du conseil multidisciplinaire                              | 11 |
| La Semaine nationale de la sécurité des patients                                     | 11 |
| Mise en place d'une centrale des demandes pour les déplacements des usagers          | 12 |
| Campagne de vaccination 2018   | 12 |
| Le projet d'intégration des équipes de la Direction du programme jeunesse            | 13 |

| Une journée mémorable au CRDIDP Thérèse Martin de Rivière-Ouellet      | 13 |
|--|----|
| Le droit à la confidentialité de son dossier d'usager                  | 14 |
| Capsule d'information nº 1 de l'approvisionnement                      | 14 |
| Où en sommes-nous avec les taux de conformité à l'hygiène des mains?   | 15 |
| Les fondations vous informent  | 16 |
| La prévention des conflits et du harcèlement                           | 18 |
| Un été chaud en santé mentale!   | 19 |
| Le défi du changement démographique                                    | 20 |
| Journée de rassemblement de la DPDI-TSA-DP.                            | 20 |
| Un beau partenariat pour notre jardinage!                              | 21 |
| Semaine contre la maltraitance envers les aînés                        | 22 |
| L'implication sociale de la communauté dans nos CHSLD                  | 23 |
| Visite de la direction de la Faculté de médecine de l'Université Laval | 24 |
| 36° édition des Prix d'excellence                                      | 25 |
| Mise en fonction du nouvel appareil d'IRM au CHRGP                     | 26 |
| Agenda   | 27 |
|  |    |

# Mot de la directrice RHCAJ

ANNIE LECLERC, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques



J'ai le plaisir de vous présenter le numéro d'octobre de la revue En mouvement. Comme à l'accoutumée, ce numéro met en valeur des bons coups à découvrir. Vous y trouverez également des informations sur certaines de nos réalisations, sur des projets en cours et à venir ainsi que sur des activités qui se sont déroulées dans nos installations.

En ce début d'automne, j'attire votre attention sur la nouvelle campagne de sensibilisation liée à la *Politique en matière* de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail qui a été lancée le 24 septembre dernier.

Conçue par le Service des communications et Christine Bernier, personne responsable de l'application de la politique, cette campagne vise notamment à inciter l'ensemble du personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent à agir dès qu'apparaissent les premiers signes d'un conflit, afin de le désamorcer le plus rapidement possible.

Je vous invite d'ailleurs à lire, dans ce numéro, l'article signé par Christine Bernier qui rappelle les éléments importants à retenir pour prévenir les conflits et le harcèlement.

Je souhaite que cette campagne vous incite non seulement à passer à l'action lorsque des conflits surviennent, mais aussi qu'elle vous encourage à conserver un climat sain dans notre milieu.

Bonne lecture!

# La revue *En mouvement* est là pour vous

La revue *En mouvement* est publiée quatre fois par année par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Cette publication se veut le reflet de votre vie professionnelle. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part de vos nouvelles et de vos réalisations. Nous aurons le plaisir de vous offrir la vitrine que vous méritez! Nous savons que vous réalisez de belles et bonnes choses dans vos milieux respectifs, donc faites-vous un honneur de les partager avec l'ensemble de vos collègues! Vous pouvez joindre l'équipe de la revue par courriel : enmouvement.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

## Vous n'avez pas accès à un ordinateur au travail?

Conscients que tous n'ont pas accès à un ordinateur au travail et soucieux de joindre l'ensemble des membres de notre communauté CISSS du Bas-Saint-Laurent, nous vous informons que vous pouvez aussi consulter la revue à la maison en visitant la section « Documentation » du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : cisss-bsl.gouv.qc.ca.

Prochaine parution : 11 décembre 2018

Date limite d'envoi du matériel : 16 novembre 2018

Direction : Annie Leclerc Coordination : Lydia Pinard

Révision : Lucie Bérubé, Isabelle Girard et Lydia Pinard

Mise en page : Lydia Pinard

LUC ADAM, directeur de la logistique



# La logistique au CISSS du Bas-Saint-Laurent, qu'est-ce que c'est?

Au sein du CISSS du Bas-Saint-Laurent, la Direction de la logistique a une fonction transversale. Cette fonction transversale aux autres services est stratégique et influence considérablement l'activité de l'établissement. Elle joue un rôle de service-conseil, de soutien et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires pour offrir une compétence solide en matière de planification logistique dans le cadre de projets organisationnels et de revue des processus de gestion de la chaîne logistique interne et externe.

Veuillez prendre note que les secteurs d'activité des établissements de santé et de services sociaux des autres régions de la province de Québec peuvent légèrement différencier d'un établissement à un autre, mais leur objectif et leurs grands centres d'activité (approvisionnement et transport) sont essentiellement les mêmes. En résumé, pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent, les différents secteurs d'activité de la Direction de la logistique sont représentés de la façon suivante :

### Distribution et entreposage (magasins)

Ce secteur d'activité consiste à gérer tout ce qui concerne l'entreposage, le réapprovisionnement et la distribution des produits de toutes les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Ceci englobe donc, par conséquent, les équipements nécessaires au transport, aux entrepôts et à la manutention afin d'optimiser la circulation des produits et de minimiser ainsi les coûts et les délais.

### **Approvisionnement**

Ce secteur d'activité consiste à procéder à l'acquisition des biens et de services. Comme activités, nous retrouvons entre autres la négociation des contrats, les appels d'offres et les redditions de comptes. Il procède également à l'approvisionnement de tous les secteurs d'activité du CISSS du Bas-Saint-Laurent, selon les bonnes pratiques, et ce, en respect des différents cadres légaux en vigueur.

#### **Transport**

Ce secteur d'activité consiste à assurer l'application des critères et des modalités de la Politique de déplacement des usagers résidant au Québec et nécessitant un transport vers un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Ce qui engendre en conséquence la gestion des transports interétablissements. Il y aussi la gestion de la flotte des véhicules et le transport des matières, comme mentionné précédemment.

#### **Stationnement**

Ce secteur d'activité consiste à la gestion des accès, de la tarification et de l'entretien des espaces de stationnement de toutes les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

### Génie biomédical

Ce secteur d'activité consiste à effectuer la planification du parc d'équipements médicaux dont le plan de conservation, le processus de priorisation, les contrats de service, la gestion des projets (devis techniques, évaluation des produits, etc.). Il y a également la prise en charge du maintien préventif et correctif ainsi que l'inventaire de tous les équipements médicaux des installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

## Service de prêt d'équipements et des aides techniques

Ce secteur d'activité consiste à rendre disponible aux usagers à domicile les équipements nécessaires à leur maintien, et ce, en conformité avec les directions cliniques. Quant au Service des aides techniques (SAT), ce secteur d'activité consiste à assurer, à titre de dispensateur autorisé par la RAMQ, les aides visuelles et les aides de suppléance à l'audition, à la locomotion et à la posture pour les usagers ayant une déficience motrice ou sensorielle.

### Service d'accueil/réception et messagerie

Il s'agit de la réception physique et téléphonique de la clientèle ainsi que de la réception, du tri, de la distribution et de l'affranchissement du courrier de tous les centres hospitaliers, CLSC et installations de nature administrative.

## Sécurité civile, mesures d'urgence et sécurité

En sécurité civile, ce sont des soins et services aux personnes sinistrées, à leurs proches ainsi qu'aux partenaires lors d'un tel événement, et ce, dans les dimensions de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement. En mesures d'urgence, ce sont les mesures qui sont mises en place pour protéger les usagers, les résidents, les visiteurs ainsi que le personnel lors de sinistres à l'intérieur des installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Pour la sécurité en général, les activités sont la supervision des gardiens de sécurité. Cela implique également la gestion de la surveillance dans le cadre de toutes les activités relevant de la sécurité des personnes et des biens du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

# Les chantiers qui seront priorisés au cours des prochains mois

- Soutien de toutes les autres directions dans la réalisation de leurs chantiers;
- Révision de l'offre de service du prêt d'équipements;
- Mise aux normes du parc de stationnement:
- Révision du fonctionnement du Service des approvisionnements;
- Mise en place d'un fonctionnement optimal du déplacement des usagers.

# Les chargées de sécurité transfusionnelle : prévenir et intervenir en sécurité transfusionnelle

C'est une rencontre très intéressante et très instructive que nous avons eue avec Julie Proulx et Isabelle Rioux, chargées de sécurité transfusionnelle au CISSS du Bas-Saint-Laurent. Leur rôle au sein de notre organisation est méconnu, mais leurs actions nous touchent tous, de près ou de loin, comme intervenants du réseau de la santé et comme citoyens

### Un peu d'histoire... pour mieux comprendre

À la suite du scandale canadien (et international) du sang contaminé à la fin des années 1980, un rapport a été déposé en novembre 1997 par le juge Horace Krever qui demandait, entre autres, une révision complète de la gestion et de la distribution du sang au Canada. En 1998, c'est Héma-Québec qui est nommée responsable de tout le traitement des produits sanguins au Québec. Au Canada, ce rôle est assumé par la Société canadienne du sang, qui a remplacé la Croix-Rouge canadienne, qui décide de se retirer complètement de la gestion du sang en août 1997.

Dans la foulée de ces changements, des centres désignés pour la gestion et la sécurité des activités transfusionnelles dans les établissements de santé sont créés. Les centres désignés sont déterminés en fonction de nombreux facteurs dont : l'éventail de services offerts, la présence d'un service d'urgences majeures, le volume d'activité transfusionnelle ainsi que la capacité des laboratoires, la situation géographique du centre hospitalier d'une région et la présence d'un hématologue. De plus, de nouveaux postes sont créés par le MSSS : les chargés de sécurité transfusionnelle. Leur rôle global est d'assurer la qualité et la sécurité des transfusions sanguines dans les établissements de santé.

Au Bas-Saint-Laurent, l'Hôpital régional de Rimouski est nommé **centre désigné**.

L'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le CHRGP de Rivière-du-Loup, l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac, l'Hôpital de Matane et l'Hôpital d'Amqui sont des **centres associés** en raison de leur double fonction : laboratoire de banque de sang et activités transfusionnelles.

Les centres hospitaliers à Trois-Pistoles et à Mont-Joli sont nommés **centres affiliés** en raison de leurs activités transfusionnelles, sans laboratoire de banque de sang.

### Les chargées de sécurité transfusionnelle (CST)

Julie Proulx, CST depuis 8 ans, et Isabelle Rioux, CST depuis 6 ans au CISSS du Bas-Saint-Laurent, sont sous l'autorité médicale du directeur de la banque de sang. Elles ont pour fonction principale l'amélioration constante de la pratique transfusionnelle en utilisant les plus hauts standards en médecine transfusionnelle. Cette fonction s'exerce au centre désigné et



#### Sur la photo (de gauche à droite) :

Mme Isabelle Rioux, Dr Joffre Claude Allard, Mme Julie Proulx et Mme Stéphanie Labrie-Bacon, qui remplacera Julie pour la prochaine année, celle-ci ayant accepté de relever un nouveau défi pour les 12 prochains mois.

Les chargées de sécurité transfusionnelle sont dans la Direction Optilab.

dans les centres associés et affiliés du Bas-Saint-Laurent. Elles travaillent en collaboration avec les CST de la Gaspésie et la CST de la Côte-Nord, puisque le CISSS du Bas-Saint-Laurent, grâce au Dr Joffre-Claude Allard, hématologue et directeur de la banque de sang du centre désigné, supervise également les centres associés de la Gaspésie et deux centres de la Côte-Nord.

Julie supervise le volet technique, donc à partir de la commande des produits sanguins, incluant l'entreposage, la conservation et la gestion d'inventaire, en passant par toutes les analyses requises (tests de compatibilité), jusqu'à la distribution du produit en vue de la transfusion. Isabelle supervise le volet clinique, donc à partir de la sortie du produit sanguin de la Banque de sang, de son administration chez l'usager jusqu'à la disposition finale du produit sanguin, en passant par les effets indésirables.

De par leurs rôles et responsabilités, Julie et Isabelle sont en contact étroit avec le personnel clinique dans les unités de soins et les technologistes médicaux dans les laboratoires afin d'améliorer la pratique transfusionnelle selon les normes canadiennes et de sécurité de la médecine transfusionnelle du Québec. Elles ont donc un rôle de vigie pour assurer la sécurité des patients et le respect des normes, c'est-à-dire qu'elles doivent voir les risques et intervenir rapidement, que ce soit dans la gestion de l'inventaire, dans les commandes, lors de l'arrivée des produits sanguins dans les laboratoires de banque de sang, lors de la transfusion de ces produits sanguins en passant par les effets indésirables et la disposition finale de ces produits sanguins. Elles veillent aussi à la conformité et à la sécurité lors des analyses, de la conservation des produits et de la transfusion de ceux-ci. En raison de leur expertise, elles ont un pouvoir de recommandation et d'audit, en plus d'assurer la formation, la rédaction et la gestion documentaire des

procédures et protocoles du CISSS en lien avec la sécurité transfusionnelle. Leur travail se fait en collaboration avec le directeur de la banque de sang, le Dr Joffre-Claude Allard, mais aussi régulièrement avec les infirmières, les inhalothérapeutes, les conseillères en soins, les technologistes médicaux et parfois avec les omnipraticiens et les médecins spécialistes.

Pour devenir chargé de sécurité transfusionnelle, il faut détenir minimalement un diplôme d'études collégiales en technologie d'analyses biomédicales ou en soins infirmiers. Il faut aussi aimer travailler en médecine transfusionnelle et avoir une bonne connaissance des produits sanguins, « car c'est une passion », précise Isabelle. Julie renchérit en soulignant qu'il faut aussi avoir un esprit d'investigateur, être curieux et surtout savoir bien gérer son stress et aimer travailler en équipe, car souvent, les CST sont interpellés en situation critique. Leur expertise est alors demandée, tout comme par exemple leurs connaissances de la préparation des produits sanguins, de leur administration ou des effets indésirables.

Une journée tranquille n'existe pas pour les CST du CISSS, car la vigie et les demandes de soutien des équipes sont constantes. Julie et Isabelle mentionnent toutefois que les événements indésirables associés à la transfusion sont le plus souvent causés par des incidents/accidents en lien avec le facteur humain ou des situations cliniques atypiques plutôt qu'en raison de la qualité des produits, de leur traitement ou de leur distribution.

« Lorsque de telles situations surviennent, notre rôle d'intervention prend tout son sens : nous devons alors mettre en place des recommandations pour assurer la sécurité et éviter que des situations similaires se reproduisent et pour faire en sorte que la situation à risque soit connue par tous au CISSS du Bas-Saint-Laurent, par les autres CST et par les directeurs de banques de sang du Québec ». Et l'information circule, puisque plus de 50 chargés de sécurité transfusionnelle au Québec se font un devoir de se tenir informés, car ils ont tous la passion de leur profession, qui est de « Prévenir et intervenir en sécurité transfusionnelle ».

C'est rassurant, n'est-ce pas?

## Des valeurs portées au quotidien!

# Code d'éthique du CISSS du Bas-Saint-Laurent



Ce code d'éthique s'adresse à toutes les personnes qui, au nom du CISSS du Bas-Saint-Laurent, exercent une fonction auprès des usagers.

#### Un instrument de référence sur la façon d'agir et d'être

Il convie le personnel clinique et non clinique, les médecins, les résidents, les ressources intermédiaires et de type familial, les bénévoles ainsi que les contractuels et les stagiaires au partage des valeurs communes et formalise l'engagement de tous à concrétiser ces valeurs au quotidien dans une perspective de qualité, de continuité et de sécurité des soins et services.

## Un reflet des valeurs préconisées par l'établissement

Par cette reconnaissance, les intervenants de l'établissement s'engagent à respecter les droits des usagers. Ils leur offrent des soins et des services de qualité, continus, empreints de sollicitude, d'empathie et de civilité et contribuent ainsi à leur bien-être.

## Un appel à la responsabilisation des usagers

Enfin, ce code d'éthique appelle également les usagers à assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs soins et services dispensés par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, tout en tenant compte de leurs conditions et de leurs capacités.

Le code d'éthique peut être consulté sur le site Web au cisss-bsl.gouv.qc.ca dans le menu CISSS > Code d'éthique.

## **Nos valeurs**

#### Humanisation

En choisissant cette valeur, le CISSS du Bas-Saint-Laurent met à l'avant-plan la qualité du contact humain, la compassion et l'empathie. Cette valeur signifie, plus que toute autre, une approche centrée sur la personne.

## Collaboration

Pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent, cette valeur signifie « faire de la contribution de chacun, dans l'entraide et dans le respect. Cette collaboration implique des stratégies et des relations « gagnant-gagnant ».

## Engagement

Une personne engagée dans son travail aura tendance à s'investir, à ensemble », dans la reconnaissance porter les valeurs de l'organisation avec fierté et à être mobilisée. S'engager c'est aussi avoir à cœur l'atteinte des résultats personnels et des employés, des médecins collectifs. L'engagement du CISSS du Bas-Saint-Laurent vient du cœur! Bas-Saint-Laurent.

## Responsabilisation

Cette valeur fait appel au sens des responsabilités de chacun, au travail en mode « solution », centré sur les résultats, à l'imputabilité et à la « proactivité » de chacun et des bénévoles du CISSS du

# Quatre chercheurs en psychologie ont vu leur article publié dans la Revue québécoise de psychologie

Michaël Bujold, psychologue et psychothérapeute au CLSC de Rimouski, Jeffrey Henry, chercheur postdoctoral à l'Université Laval, Jessica Pearson, chercheuse postdoctorale à l'Université McGill, et Michel Alain, professeur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont vu leur texte publié dans la Revue québécoise de psychologie.

La revue a pour mission de diffuser, en langue française, des écrits scientifiques et cliniques de qualité en psychologie. Elle est diffusée intégralement et exclusivement sur le Web. Les manuscrits publiés dans celle-ci sont soumis à un processus de révision par les pairs visant à assurer la qualité de la riqueur scientifique.







M. Jeffrey Henry



Mme Jessica Pearson

L'article, intitulé « Les jugements de contingence chez les individus dépressifs et non dépressifs : une méta-analyse », est paru en 2018 (volume 39, numéro 1).

Pour lire le résumé de l'article ou encore pour l'acheter, rendez-vous sur le site Web de la revue au www.rgpsy.qc.ca dans la section Volume en cours.

## Le résident au cœur des décisions

# La déprescription d'antipsychotiques

À la suite des préoccupations soulevées par la Dre Valérie-Anne Gagnon quant à la consommation d'antipsychotiques en CHSLD, les membres du comité clinico-médico-administratif du centre d'hébergement de Rivière-du-Loup ont entrepris un projet visant la réduction de la consommation de ce type de médicaments.

Cadrant pleinement avec l'approche non pharmacologique dans le traitement des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, ce projet de travail a été adopté par l'équipe médicale des CHSLD du territoire de Rivière-du-Loup. La Dre Valérie-Anne Gagnon a exposé les données probantes à ce sujet et sur la consommation des résidents hébergés. Ainsi, le dossier de chaque résident a été revu avec l'équipe de soins en vérifiant la raison de la prescription des antipsychotiques et la pertinence de maintenir ces prescriptions, selon l'état actuel de chaque résident.

Les résultats sont concluants! Depuis l'essai de la déprescription, certains résidents en CHSLD ont vu diminuer leur dose d'antipsychotiques

et, dans certains cas, il y a eu une diminution de l'utilisation de différentes molécules dans le même dossier. Les résidents ont bénéficié de cette initiative qui a un impact positif sur leur santé et leur qualité de vie (meilleur équilibre qui contribue à la diminution des risques de chute, plus grande autonomie dans les activités de la vie quotidienne (AVQ), état d'éveil plus présent, plus grande interaction avec l'entourage, etc.). Le personnel, quant à lui, peut offrir encore davantage des soins pertinents et personnalisés à chaque résident.

Nous sommes fières de notre projet et de la collaboration de tous. Ce projet est un modèle prometteur et représente une source d'inspiration pour d'autres initiatives semblables dans les CHSLD du Bas-Saint-Laurent.

Merci à la Dre Valérie-Anne Gagnon pour cette belle initiative!

Manon Desrosiers et Nancy Filion Membres du comité clinico-médico-administratif du centre d'hébergement de Rivière-du-Loup

La déprescription désigne le processus planifié et supervisé de la réduction de la dose ou de la cessation d'un médicament qui pourrait être nuisible ou ne plus être bénéfique. La déprescription a pour but d'atténuer le fardeau des médicaments et les torts qu'ils causent tout en préservant ou en améliorant la qualité de vie.

Source : Déprescription des antipsychotiques pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence et l'insomnie – Guide de pratique clinique fondé sur des données probantes





# Campagne Centraide au CISSS du Bas-Saint-Laurent : du 9 au 26 octobre!

Pour une troisième année, notre établissement s'engage activement dans la campagne de souscription de Centraide Bas-Saint-Laurent qui a pour thème : « Soutenons notre équipe locale! ». L'an passé, une somme de 1 028 695 \$ a été amassée par Centraide Bas-Saint-Laurent pour soutenir les organismes communautaires de notre grande région. Du jamais vu! Des gens extraordinaires portent ces organismes à bout de bras et, grâce à vos dons, ils peuvent en faire plus pour notre clientèle.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a remis l'an passé la somme de 45 758 \$ à Centraide. Merci! Briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale a un impact certain sur la santé. Nous pouvons changer les choses.

Avec vos dons, Centraide réalise des « investissements sociaux » dans les secteurs suivants :

- 1. Assurer l'essentiel : accompagnement budgétaire, sécurité alimentaire, aide à l'hébergement;
- Briser l'isolement social : travail de rue, soutien à la maternité et aux jeunes familles, milieu d'accueil et soupe populaire, accompagnement en santé mentale, déficience intellectuelle et déficience physique;
- 3. Bâtir des milieux de vie rassembleurs : encourager l'action bénévole, appuyer les organismes pour qu'ils accomplissent leur mission;
- 4. Soutenir la réussite des jeunes : raccrochage scolaire, prévention de la violence, soutien aux familles monoparentales.

Avec vos dons, Centraide change des vies.

### **Comment donner?**

Du 9 au 26 octobre prochain, deux façons de contribuer s'offrent à vous :

- 1. Déduction à la source
  - par prélèvements réguliers retenus sur la paie
  - par versement unique retenu sur la paie
- 2. Par chèque, carte de crédit ou argent comptant



## Sur la photo (de gauche à droite) :

Mme Caroline St-Louis (DQEPE), Mme Ève Lavoie (Centraide Bas-Saint-Laurent), Mme Marie-Claude Boucher (DRHCAJ), Mme Marie-Hélène Côté (DRHCAJ) et Mme Josée Fortin (Présidence-direction générale)

Dès le 9 octobre, des fiches de souscription seront distribuées dans les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Vous trouverez également dans l'intranet la fiche en format PDF en suivant le chemin d'accès :

Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Centraide (onglet vert)

Merci de votre appui!

Comité organisateur de la Campagne Centraide 2018 CISSS du Bas-Saint-Laurent

## S aines habitudes de vie

GENEVIÈVE LAROCHE, agente de promotion et de prévention en saines habitudes de vie

# La marche, un geste naturel!



L'adoption de saines habitudes de vie. en particulier d'un mode de vie physiquement actif et d'une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé. L'activité physique pratiquée de manière régulière joue un

rôle important dans le maintien de la santé, du bienêtre et de la qualité de vie.

Même si nous sommes convaincus, comment s'y remettre entre le travail, les devoirs des enfants, le rythme de vie effréné des années actuelles, etc.?

Après avoir pris la décision de VOUS choisir pour une période de la journée, commencez par des activités peu intenses, puis augmentez peu à peu votre niveau d'effort physique. L'important est d'intégrer le mouvement dans votre vie de tous les jours.

Pour y parvenir, vous pouvez par exemple :

- · vous inscrire à des cours ou à des activités qui se donnent selon un horaire précis;
- pratiquer un sport que vous aimez;
- intégrer l'activité physique à vos loisirs ou à vos déplacements, par exemple en marchant ou en faisant du vélo.

Voici quelques conseils pour vous aider à être actif :

- Choisissez une activité que vous aimez et qui correspond à votre personnalité. Allez-y selon vos préférences : activité qui se pratique seul ou en groupe, à l'intérieur ou à l'extérieur, avec un horaire fixe ou variable, etc.;
- Fixez-vous un objectif: vous détendre, corriger votre posture, relever un défi personnel, etc.;
- Utilisez les escaliers au lieu de l'ascenseur, ou descendez de l'ascenseur un ou deux étages avant celui où vous vous rendez:



- Rendez-vous au travail à pied ou stationnez votre voiture un peu plus loin et marchez pour revenir vers votre lieu de travail;
- Marchez dès que vous en avez l'occasion!

La marche fait partie de notre vie. C'est l'activité physique la plus naturelle, la plus accessible et la moins coûteuse qui soit. Elle est sécuritaire et facile à intégrer dans notre quotidien si l'on souhaite adopter et maintenir un mode de vie physiquement actif. On sous-estime le pouvoir de la marche, et ce, dès que nous marchons un minimum de 10 minutes continues

Pour ceux qui marchent déjà énormément dans le cadre de leur travail, avez-vous déjà utilisé une application qui compte vos pas? Les agents en prévention et promotion de la santé de vos établissements ont en main des guides pour vous aider à passer à l'action et des podomètres ou des applications pour compter vos pas quotidiens! N'hésitez pas à les contacter! Vous trouverez leurs coordonnées sur le site Web au cisss-bsl.gouv.gc.ca dans le menu Vivre en santé > Habitudes de vie > Agents de promotion et de prévention saines habitudes de vie.

Il y a 96 quarts d'heure dans une journée... Il est probablement possible d'en trouver un ou deux pour aller marcher!

Références pour le texte :

La marche, un geste naturel!, Kino-Québec Section Saines habitudes de vie du site Web du Gouvernement du Ouébec

Source du schéma: La marche, un geste naturel!, Kino-Québec

## Des effets bénéfiques sur ma santé

La marche constitue un rempart efficace contre les maladies cardiovasculaires. l'obésité, le diabète, la démence, les cancers du côlon et du sein ainsi que la dysfonction érectile.

Si je marche...



C'est bon pour le mora

Diminution du stress et de l'anxiété

# La confidentialité ... c'est légalement SÉRIEUX!

JACQUES **DESCHÊNES**, commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services



L'article 100 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (LSSSS) décrit bien que les « établissements ont pour fonction d'assurer la prestation de services de santé ou de services sociaux de qualité, qui soient continus, accessibles, sécuritaires et respectueux des droits des personnes ».

Que doivent faire les établissements pour assurer la sécurité et le respect en matière de confidentialité pour les personnes?

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent déploie fréquemment des messages afin de sensibiliser toutes les personnes travaillant pour l'organisation, dont voici quelques exemples:

- l'équipe de la gestion des risques profitait de la semaine de la confidentialité pour rappeler aux employés, aux bénévoles et aux médecins l'importance de respecter la confidentialité, et ce, à tous
- une capsule d'information sur l'intranet portant sur la question suivante : Est-il permis d'utiliser notre cellulaire personnel, notre adresse courriel privée ou divers supports électroniques personnels afin de transmettre de l'information confidentielle et nominative au sujet d'un usager?;

- l'équipe de la sécurité écrivait ce message concernant les réseaux sociaux : « un moyen de communication à ne pas prendre à la légère! »;
- · diffusion de la campagne Motus.

Bref, beaucoup d'efforts sont investis afin de sensibiliser les membres de l'organisation à l'importance du respect de la confidentialité.

En matière de bris de confidentialité, si un usager porte plainte dans le cadre du régime d'examen des plaintes et de la qualité des services, cette plainte est potentiellement recevable, et nous devons l'examiner.

Par ailleurs, la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que le Code civil du Québec affirment le droit à la vie privée et le caractère inviolable du respect des personnes.

Pour paraphraser Me Pascale Berardino, coordonnatrice du contentieux des Centres jeunesse et de la famille Batshaw : « Toutes informations confidentielles non autorisées émises par un membre de l'organisation, c'est comme du dentifrice dans le tube, il ne peut y retourner... ».

Ayons toujours à l'esprit que la diffusion d'une information non autorisée peut porter atteinte à la vie privée d'une personne et même à nos proches.

# La parole aux usagers

TÉMOIGNAGE D'HÉLÈNE SYLVAIN, infirmière et professeure retraitée de l'UQAR

Un travail d'équipe tout en humanité

# Coup de chapeau au personnel du 3e sud du Centre d'hébergement de Rimouski

Malgré certaines situations désolantes rapportées en CHSLD, il existe, contre vents de réforme et marées de pénurie de personnel, des équipes de soins qui réussissent tout un travail d'accompagnement bienveillant des personnes qui ont franchi les portes d'un centre d'hébergement, bien souvent à contrecœur.

Ma grande amie, Linette Arsenault, une enseignante retraitée en soins infirmiers au Cégep de Rimouski, a séjourné au Foyer de Rimouski, au 3e sud, d'avril à août 2018. Je l'ai visitée assidument durant ses derniers mois de vie, de même que ses nombreux amies, amis, et sa famille. Je crois d'ailleurs que nous avons contribué à hausser le taux de visiteurs dans cet établissement. Durant tous ces mois, j'ai été en mesure de constater tous les efforts déployés par l'ensemble des intervenantes et des intervenants pour lui créer un milieu de vie accueillant et sécuritaire.

Linette est décédée dans la nuit du 31 août à la suite d'un AVC majeur. Nous étions près d'elle. J'ai été témoin de façon intensive, durant 15 heures consécutives, du remarquable travail d'équipe de ces professionnels de la santé qui nous ont apporté un soutien constant et qui ont permis une fin de vie en dignité de notre Linette. Au-delà de la gentillesse, de la disponibilité et de la présence empathique, qui étaient en soi d'un immense réconfort, il y avait la compétence, l'engagement et une union des forces qui font qu'une équipe peut travailler vraiment en interdisciplinarité avec humanité.

À titre d'amie, je suis tellement reconnaissante de votre travail auprès de Linette. Vous avez toute ma gratitude. A titre d'infirmière et de professeure, je suis fière de voir des professionnels à l'œuvre qui savent faire la différence dans la qualité de vie de personnes parmi les plus vulnérables de notre société. Vous redonnez foi dans la matière première d'un système de santé trop souvent amoché et malmené!

À vous toutes et tous qui se reconnaîtront dans ce message, et au nom des nombreux amies et amis et de la famille de Linette, je vous lève mon chapeau et vous remercie du fond du cœur!



# Écho du conseil des infirmières et infirmiers



## Calendrier des rencontres 2018-2019

## du conseil des infirmières et infirmiers du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Les membres du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont adopté le calendrier de leurs rencontres pour l'année 2018-2019. Voici les dates des prochaines rencontres :

- 28 septembre 2018
- 22 novembre 2018
- 18 janvier 2019
- 22 mars 2019
- 7 juin 2019

Vous pouvez vous adresser, par écrit ou en personne, aux membres de votre CECII si :

- Vous avez des suggestions à faire concernant l'organisation des soins;
- Vous voulez proposer des solutions afin d'améliorer la qualité des soins;
- Vous souhaitez partager vos idées sur le maintien des compétences des infirmières;
- Vous voulez demander la convocation d'une assemblée spéciale pour discuter d'un sujet.

Nous vous invitons à consulter la page du CECII sur l'intranet dans le menu Mon CISSS > Comité et conseils. Vous trouverez plusieurs informations concernant votre CECII.

Vous pouvez joindre votre CECII à l'adresse courriel suivante:

cecii.dsi.cisssbsl@ssss.gouv.gc.ca.



# La parole aux usagers

## Témoignage de Mme Martine Morneau sur la page Facebook

du CISSS du Bas-Saint-Laurent publié le samedi 4 août (texte intégral)

« Un immense MERCI! aux membres du personnels du Foyer Beauséjour de St-Louis du Ha Ha. Vous avez été d'une bonté incroyable pour les deux dernières années de vie de mon père. Toujours à l'écoute, aux petits soins, vous prenez le temps de connaître les bénéficiaires et vous leurs apportez toujours une petite attention particulière... Papa vous a toujours bien aimé et s'est senti en confiance chez vous. Vous avez même pris du temps pour vous assurer que nous les enfants on soit bien, vous avez pris du temps pour nous rassurer... Vous faites une grosse différence dans la vie de vos bénéficiaires et dans celle des familles proches, vous êtes vraiment FORMIDABLES!!! Encore une fois MERCI BEAUCOUP. »

## Le Registre de vaccination du Québec est disponible pour tous les intervenants autorisés

MARLÈNE LAPOINTE, infirmière clinicienne à la Direction de la santé publique et pilote régionale des fonctions allégées du SI-PMI

Les intervenants autorisés (infirmières, infirmières auxiliaires, sagesfemmes et médecins) et les vaccinateurs peuvent utiliser le Registre de vaccination du Québec pour connaître l'historique vaccinal d'un usager et faire un meilleur suivi des programmes de vaccination.

Ce registre est accessible à partir de l'application SI-PMI (système d'information pour la protection en maladies infectieuses) - module Immunisation, majoritairement pour les intervenants en CLSC, ou par les fonctions allégées du SI-PMI pour les intervenants qui n'ont pas accès à l'application.

du Québec

Il est important de savoir que, selon la Loi sur la

santé publique, tous les actes de vaccination doivent être inscrits dans le Registre de vaccination du Québec.

Pour l'obtention d'accès au registre ou pour plus d'informations, veuillez consulter l'intranet dans le menu Directions cliniques > Direction de la santé publique > Registre de vaccination.





# L' Écho du conseil multidisciplinaire

# Les comités de programmes du conseil multidisciplinaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le conseil exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) est l'instance qui reçoit des demandes de consultation par les différentes directions sur des projets ou des changements organisationnels ayant des impacts sur la pratique des professionnels. Il est composé des programmes suivants :

- Services multidisciplinaires (2 membres);
- Jeunesse (2 membres);
- · Santé mentale et dépendance (2 membres);
- · DI-TSA-DP (2 membres);
- · SAPA (2 membres);
- Santé publique (1 membre);
- · Protection de la jeunesse (1 membre);
- Autre: DSP, DRI, etc. (1 membre).

Les membres du CECM ont parfois besoin de valider les enjeux auprès des groupes de professionnels concernés sur le terrain avant de pouvoir émettre un avis éclairé. Cet exercice n'est pas toujours facile compte tenu de l'étendue du territoire, des différentes missions et des nombreux titres d'emploi couverts par nos professionnels à la grandeur de notre CISSS.

Les comités de programmes sont donc un lien privilégié entre les professionnels et le CECM.

## Mandat et modalités de fonctionnement

Le CECM détermine le mandat, la composition et le processus de mise en candidature des personnes qui feront partie des comités de programmes et il en établit les modalités de fonctionnement.

Sur demande du CECM, les membres d'un comité de programmes pourraient répondre à un mandat consultatif portant sur un dossier relié à la pratique professionnelle. Le CECM pourrait faire appel à leur expertise et à leur connaissance des réalités cliniques et territoriales avant de donner certains avis. Toute recommandation ou rapport émanant d'un comité de programmes fera l'objet d'un dépôt au CECM et il appartiendra à ce dernier d'y donner suite ou non.

Chaque comité de programme dresse un rapport annuel de ses activités et le fait parvenir au comité exécutif dans un délai d'un mois avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle il sera déposé.

Les comités de programmes ne sont pas soumis à des rencontres statutaires. Les membres d'un comité se réunissent selon les besoins après avoir obtenu un mandat de l'exécutif. Ils peuvent inviter toute autre personne à participer à leurs travaux. L'implication est sur une base volontaire, révocable en tout temps, et elle requiert l'autorisation du supérieur immédiat si le mandat est réalisé pendant le temps de travail. Cependant, les mandats, le cas échéant, seront occasionnels, de courtes durées et bien définis.

Le but des comités de programmes est de :

- · mobiliser les membres du CM;
- créer une dynamique entre ceux-ci et leur exécutif;
- donner une opportunité de faire valoir leur expertise clinique;
- permettre au CECM de mieux remplir son rôle et d'émettre un avis éclairé.

### Composition envisagée des comités de programmes

Les comités de programmes seront formés selon les besoins et composés, en plus des membres du CECM du programme concerné, d'au moins trois autres professionnels idéalement issus des différents pôles (Est-centre-Ouest) et de titres d'emploi diversifiés.

### Comment soumettre une candidature d'intérêt

Considérant que les comités de programmes seront formés en fonction de l'intérêt des membres à en faire partie, un bulletin de candidature d'intérêt a été élaboré. Celui-ci est accessible dans l'intranet en suivant le chemin d'accès : Mon CISSS > Comité et conseils > Conseil multidisciplinaire > Documentation > Comité de programmes > Bulletin de candidature d'intérêt.



# La Semaine nationale de la sécurité des patients

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent soulignera la Semaine nationale de la sécurité des patients, du 30 octobre au 4 novembre 2018, sous le thème

« Pour votre sécurité, c'est simple, je me lave les mains ».

Un comité organisateur travaille présentement à l'élaboration d'actions promotionnelles et un calendrier des activités sera publié dans l'intranet au début du mois d'octobre.

# Mise en place d'une centrale de demandes pour les déplacements des usagers

GUYLAINE **OUELLET**, chef de service de la logistique (transport et stationnement)

À la suite d'une analyse des différentes pratiques en lien avec la gestion du déplacement des usagers, un comité interdirection, chapeauté par la Direction de la logistique, a tenu plusieurs séances de travail afin de déterminer le moyen le plus efficient et sécuritaire de faire la gestion administrative de ces déplacements. C'est lors de ces rencontres que le projet d'une centrale de demandes de déplacement des usagers a vu le jour. Cette centrale, en service du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, aura pour mandat de planifier les déplacements non urgents des usagers pour les centres hospitaliers et les CHSLD.

### Déploiement progressif

Afin d'assurer un déploiement efficace et sécuritaire, le nouveau processus sera instauré de façon progressive. La portion est du territoire, comprenant les MRC de La Matapédia, de La Matanie, de La Mitis et de Rimouski-Neigette, sera la première où sera offert le nouveau service. La centrale commencera ses activités le 29 octobre prochain à l'Hôpital régional de Rimouski et au Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Rimouski. Le déploiement se poursuivra ensuite dans les autres installations. Les dates seront confirmées ultérieurement.

À l'aide de l'application Octopus, une employée de l'organisation, madame Monique impliquées dans la réalisation de ce projet. Proulx, sera responsable de gérer les demandes et de faire le suivi auprès

des transporteurs. Cette nouvelle façon de faire permettra d'améliorer le processus de déplacement en plus de diminuer la charge administrative du personnel soignant.

Mme Proulx cumule plus de 5 ans d'expérience dans le domaine du transport des usagers en établissement de santé et plus de 15 ans d'expérience en répartition de ressources.

Des présentations de la nouvelle procédure sont en cours et des outils expliquant la marche à suivre seront distribués au personnel et aux

médecins concernés. Une section d'information a aussi été développée dans l'intranet à l'endroit suivant : Directions administratives > Direction de la logistique > Déplacement des usagers.

La Direction de la logistique tient à remercier toutes les personnes qui se sont



Mme Monique Proulx

## Immunisation contre la grippe saisonnière

# Campagne de vaccination 2018

de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ciblées par la campagne de vaccination : avec la collaboration des autres directions, s'impliquent activement dans la préparation et la réalisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la population et les travailleurs de la santé.

La grippe est une maladie qui peut être mortelle. Elle se traduit par une fièvre soudaine, une toux sèche, des douleurs musculaires et un malaise généralisé et important qui persiste de cinq à sept jours. Des complications peuvent survenir, telles des otites, des sinusites et des pneumonies. Pour certaines personnes, la grippe peut entraîner l'incapacité à vaquer à leurs occupations, l'hospitalisation et même le décès. Les experts recommandent à tous les travailleurs de la santé de se faire vacciner puisque la grippe est une infection . virale qui se propage rapidement d'une personne à l'autre. Vous êtes donc à risque de transmettre le virus à votre entourage ainsi qu'à votre clientèle. De plus, en tant que professionnel de la santé, vous avez un rôle important dans la promotion de la vaccination contre la grippe auprès de la clientèle à

La Direction du programme jeunesse et la Direction risque élevé de complications. Voici les personnes

- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois;
- · les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2e et 3e trimestres de leur grossesse;
- les personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées précédemment ainsi que les aidants naturels de ces personnes et de ces enfants:
- les résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires:
- les travailleurs de la santé, en particulier ceux qui donnent des soins directs ou qui sont en contact direct avec les patients en centre hospitalier et en CHSLD.

Cette année, des changements sur les critères de gratuité seront progressivement implantés; il s'agit d'une année de transition. Cela signifie que si une personne n'est plus ciblée par les critères actuels, mais qu'elle souhaite recevoir le vaccin, elle pourra l'obtenir gratuitement.

À compter du 1er octobre, les informations complètes sur le déroulement des cliniques et les modalités de prise de rendez-vous seront diffusées sur l'intranet, sur le site Web de notre établissement, dans différents journaux et à la radio sur le territoire. Surveillez donc les médias afin de connaître les activités de vaccination pour vous ainsi que celles offertes à la population et ainsi de recommander la vaccination à votre clientèle vulnérable.

Josée Fiola, chef du continuum 0-21 ans, pôle centre Direction du programme jeunesse

Nathalie Bond, infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat et pilote régionale du SIPMI Direction du programme jeunesse

## Direction du programme jeunesse

# Le projet d'intégration des équipes

Plusieurs activités intéressantes se sont déroulées à la Direction du programme jeunesse dans la dernière année. L'engagement des intervenants et des gestionnaires dans leurs rôles et leurs responsabilités dans les divers programmes mérite une mention spéciale.

Certains projets impliquent un investissement particulier, c'est le cas du projet d'intégration des équipes qui se déroule à l'intérieur du continuum de services intégrés enfance-jeunesse-famille (0-21 ans). Cette nouvelle structure tend davantage vers un modèle intégré de soins et de services. En unissant les intervenants du continuum jeunesse et les intervenants à l'application des mesures en DPJ au sein d'une même équipe, cela permet d'améliorer l'accessibilité et la fluidité des interventions, allant de la prévention-promotion à la protection de la jeunesse, et de bénéficier d'un meilleur partage d'expertise. La clientèle visée comprend les enfants, les adolescents, les parents et les futurs parents.

Les territoires de La Matapédia et de La Matanie ont souligné leur premier anniversaire d'équipe intégrée au début du mois. De son côté, le territoire

du Témiscouata amorce la phase 3 du projet et le territoire des Basques pérennise le travail en collaboration interprofessionnelle. Tout récemment, les territoires du Kamouraska et de Rivière-du-Loup ont intégré ce projet. Le tableau ci-dessous explique de manière sommaire le projet et l'avancement de chaque territoire impliqué.

| Les phases   | Les actions à réaliser   | La situation des territoires  |
|--|--|---|
| Phase 1 (durée 3-4 mois)  Les gestionnaires ont à s'approprier les offres de service, les trajectoires, les procédures et les processus et autres des missions CLSC et CPEJ. |  | Rivière-du-Loup, Kamouraska   |
| Phase 2<br>(durée 6 mois)  | C'est le début de l'intégration des activités en équipe intégrée, qui vise à connaître les rôles et les responsabilités de ses collègues dans les missions CLSC et CPEJ, à définir les valeurs de l'équipe, à partager les façons de faire, à définir les modalités de transmission de l'information afin de conserver la confidentialité. Cette phase permet de mieux connaître et de comprendre les mandats de prévention-promotion et de protection de la jeunesse. |   |
| Phase 3<br>(durée 15 mois)   | Les champs d'expertise de chacun sont sollicités; il y a davantage de concertation pour les situations particulières ou complexes; le travail en interdisciplinarité permet le partage de responsabilités entre les intervenants.  | La Matanie et La Matapédia<br>(mi-parcours de cette phase)<br>Témiscouata (au début de cette phase) |

## En bref

## Une journée mémorable au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et déficience physique Thérèse Martin de Rivière-Ouelle

KARINE LAGACÉ, chef de service pour les programmes DI-TSA-DP

Le jeudi 12 juillet 2018 s'est tenue une activité au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et déficience physique Thérèse Martin de Rivière-Ouelle.

Afin de souligner l'année de transition des services vers le nouveau site du centre, les usagers des programmes DI-TSA-DP fréquentant les centres d'activité de jour et les plateaux de travail du Kamouraska ont assisté à un concert. En effet, Mme Caroline Jomphe, auteure-compositeure et interprète, a chanté pour près de 40 usagers dans la cour extérieure.

Les sommes nécessaires à la tenue de cette activité ont été amassées dans le cadre des ventes de l'activité « cuisine » qui se tient une fois par semaine. En effet, avec l'aménagement des locaux, les usagers ont maintenant la possibilité de cuisiner des repas qu'ils offrent au personnel. Cette activité permet une participation sociale enrichissante tout en développant des habiletés de travail multiples et adaptées à leurs capacités.

Nous tenons d'ailleurs à remercier le personnel qui participe activement à cette activité sociale, et ce, en se procurant les plats cuisinés par les usagers du centre d'activité de jour.



Mme Caroline Jomphe

# Le droit à la confidentialité de son dossier d'usager

MARIE-PIER LAUZIER ET SUZIE HARVEY, archivistes médicales

Un dossier d'usager contient une panoplie d'informations sensibles recueillies par l'ensemble des intervenants d'un établissement de santé. Nous y retrouvons énormément d'informations très personnelles recueillies dans des moments où les usagers sont vulnérables et qui méritent d'être bien gardées.

Évidemment, l'intervenant impliqué dans le suivi d'un d'interroger ces systèmes afin de retracer de façon usager a droit de consulter le dossier de celui-ci, afin d'assurer la continuité des soins. Toutefois, il y a une certaine limite à respecter. Le droit d'accès au dossier d'un usager de la part d'un d'intervenant s'arrête aux informations nécessaires à l'épisode de soins actuel ou aux services qui lui sont donnés.

L'élément à retenir : « Dans le cadre de mes fonctions ». Ai-je réellement besoin de cette information pour effectuer mon travail? Si un intervenant ou un membre du personnel contrevient aux lois en matière de confidentialité, en accédant sans nécessité à des données des usagers ou s'il divulgue des renseignements confidentiels sans autorisation, il est passible de sanctions disciplinaires pouvant aller de la suspension sans solde jusqu'au congédiement.

Certaines parties du dossier de l'usager étant maintenant en version informatique, il est possible très précise toute personne qui y a eu accès. En effet, la journalisation consiste à conserver un historique des événements survenus dans un système : connexion de l'utilisateur, consultation. suppression ou ajout d'une information. Nous pouvons donc savoir qui a fait quoi, où et quand.

Le respect du droit des usagers à la confidentialité de leurs dossiers médicaux est la responsabilité de tout le personnel, des gestionnaires, des directeurs, des médecins et des bénévoles de notre établissement de santé.

Comme dirait notre mascotte Motus: « Traite les informations des usagers comme tu voudrais qu'on traite les tiennes! »

Aussi, saviez-vous qu'il est strictement interdit de consulter VOTRE propre dossier médical (qu'il soit papier ou électronique)? Les droits d'accès

aux dossiers médicaux dont vous disposez sont uniquement réservés pour des besoins professionnels. Lorsque vous consultez votre dossier, vous le faites à titre d'usager, donc votre demande doit être adressée au Service des archives médicales comme tout autre usager. De cette façon, vous serez certain de respecter les lois et règlements en vigueur en matière d'accès



J'Y TIENS!

à l'information et vous éviterez de possibles sanctions disciplinaires.

# Capsule d'information n° 1 de l'approvisionnent

MARTIN MICHAUD, adjoint à la direction - approvisionnement

Saviez-vous que le CISSS du Bas-Saint-Laurent est régi par la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP chapitre C-65.1)?

Dans le respect de tout accord intergouvernemental applicable aux organismes publics, les conditions déterminées par la présente loi visent à promouvoir :

- la confiance du public dans les marchés publics en attestant l'intégrité des concurrents;
- la transparence dans les processus contractuels:
- le traitement intègre et équitable des concurrents;

- la possibilité pour les concurrents qualifiés de participer aux appels d'offres des organismes publics;
- la mise en place de procédures efficaces et efficientes, comportant notamment une évaluation préalable des besoins adéquate et rigoureuse qui tienne compte des orientations gouvernementales en matière de développement durable et d'environnement;
- la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la qualité dont la portée couvre la fourniture de biens, la prestation de services ou les travaux de construction requis par les organismes publics;

la reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et sur la bonne utilisation des fonds publics.

Pour l'application de la présente loi, on entend par « accord intergouvernemental » un accord de libéralisation des marchés publics conclu entre le Québec et un autre gouvernement ou auguel le Québec, en application de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), s'est déclaré lié1.

Nous vous invitons à communiquer avec nous au 418 724-6978, poste 3.

<sup>1</sup> Article 2 de la Loi sur les contrats des organismes publics

## Prévention et contrôle des infections

# Où en sommes-nous avec les taux de conformité à l'hygiène des mains?

À la fin de la dernière année financière, le taux global de conformité à l'hygiène des mains pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent était de 36 %, alors que l'objectif à atteindre était de 70 %.

Pour les deux prochaines années, les objectifs à atteindre sont de 75 % de conformité globale à l'hygiène des mains pour 2018-2019 et de 80 % pour l'année 2019-2020.

Afin de soutenir les équipes, de la promotion est faite de façon continue afin de rappeler à tous l'importance d'une pratique exemplaire de l'hygiène des mains pour la sécurité de nos usagers. Les baromètres indiquant les taux de conformité sont maintenant visibles dans les unités de soins et ils sont mis à jour à tous les trimestres. Des enrouleurs sont placés dans des endroits stratégiques de vos installations et des tournées d'information ainsi que des tests ludiques (lampe UV) sont faits ponctuellement. Et finalement, rappelons que le slogan « La solution est entre vos mains! » qui sera utilisé de plus en plus pour vous rappeler que le changement surviendra grâce à votre implication et à votre collaboration.

### 15 septembre 2018 : augmentation du taux global de 15 %

L'équipe de prévention et contrôle des infections (PCI) du CISSS est heureuse de partager avec vous les résultats obtenus en date du 15 septembre 2018 pour chacune des installations rencontrant les modalités de l'entente de gestion et d'imputabilité du MSSS (voir ci-contre). Comme vous pouvez le constater dans le tableau, de belles augmentations sont visibles dans plusieurs installations.

Félicitations à tous!

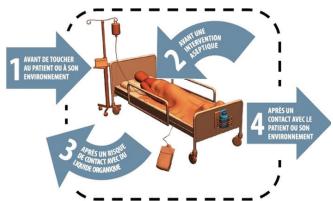
Pour vous soutenir dans ces bonnes pratiques, permettez-nous de rappeler quelques informations concernant l'hygiène des mains.

Quelques exemples de moments privilégiés pour se laver les mains :

- Avant de toucher l'usager ou à son environnement (moment 1)
- Avant une intervention aseptique (moment 2)
- Après un risque de contact avec du liquide biologique (moment 3)
- Après un contact avec l'usager ou son environnement (moment 4)
- Avant et après avoir manipulé de la nourriture
- Avant de servir le repas ou d'assister quelqu'un pour son repas
- Avant de mettre ou d'enlever les verres de contact
- Après avoir toussé, éternué, s'être mouché, être allé aux toilettes

#### Quelques astuces:

- Garder les ongles courts, propres, naturels et sans vernis
- Éviter les bagues et les bracelets
- Privilégier de porter une montre de poche
- · Privilégier de porter des manches courtes



Reproduit avec l'autorisation du gouvernement de l'Ontario

## Résultats des audits d'hygiène des mains pour chaque installation 2018-2019 (périodes 1 à 6)

| INSTALLATIONS        | MOMENT 1     | MOMENT 4     | TAUX GLOBAL  |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Centres hospitaliers |              |              |              |
| Kamouraska           | 59 % (^25 %) | 85 % (^21 %) | 74 % (^23 %) |
| La Matanie           | 50 % (^45 %) | 82 % (~41 %) | 72 % (^49 %) |
| La Matapédia         | 25 % (^15 %) | 48 % (~10 %) | 37 % (^12 %) |
| Rimouski-Neigette    | 32 % (^22 %) | 52 % (^15 %) | 43 % (^17 %) |
| Rivière-du-Loup      | 34 % (~14 %) | 57 % (~6 %)  | 48 % (~2 %)  |
| Témiscouata          | 49 % (^29 %) | 78 % (^18 %) | 65 % (~24 %) |

### Centres d'hébergement

| La Matanie        | 53 % (^47 %) | 79 % (^43 %) | 69 % (~49 %)          |
|-------------------|--------------|--------------|-----------------------|
| Rimouski-Neigette | 8 % (~2 %)   | 71 % (^41 %) | 49 % (~30 %)          |
| Rivière-du-Loup   | 32 % (~25 %) | 56 % (~14 %) | 45 % ( <b>~</b> 20 %) |

| CISSS du          |              |              |              |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| Bas-Saint-Laurent | 37 % (^16 %) | 63 % (^14 %) | 51 % (^15 %) |

Moment 1: avant d'entrer en contact avec un usager ou son environnement

Moment 4 : après le contact avec un usager ou son environnement

Taux global : moyenne du moment 1 et du moment 4

Résultats en comparaison avec les résultats obtenus au 31 mars 2018

La solution est entre vos mains!



## Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

### Une rentrée scolaire réussie pour nos jeunes grâce à MonBuro.ca

La Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent et MonBuro.ca coopèrent au programme de soutien aux études pour les jeunes qui bénéficient des services du centre jeunesse. MonBuro.ca contribue à fournir du matériel scolaire en ce début d'année scolaire.

Depuis plus de seize ans, la Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent a investi dans son fonds dédié aux études auprès des jeunes sous la protection du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Ce don d'une valeur de 2 500 \$ aidera considérablement nos jeunes à commencer l'année scolaire comme tous les autres enfants.

#### 5 à Huîtres - 24 octobre 2018

La prochaine activité majeure de la Fondation se tiendra le 24 octobre 2018. Depuis maintenant seize ans, le 5 à Huîtres comble les amateurs d'huîtres de notre région. Encore cette année, nous avons le privilège de pouvoir compter sur des chefs renommés avec la présence de ceux de L'Arlequin, de Susie Quimper traiteur, du Bistro La Réserve et du chef de l'Hôtel Rimouski, Martin Ashby.

Les quantités étant limitées, nous vous invitons à réserver votre billet dès maintenant par téléphone au 418 722-1897 ou par courriel au fondation.cjbsl.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.





## Fondation du CSSS de La Mitis

## La Fondation du CSSS de La Mitis est en effervescence!

Le conseil d'administration de la Fondation du CSSS de La Mitis est heureux d'annoncer la nomination de Mme Mélanie Lepage au poste de coordonnatrice. Mme Lepage travaille depuis une dizaine d'années dans le milieu des communications et du développement de projets. Sa formation et ses expériences seront un apport considérable aux beaux défis qui attendent la Fondation cet automne : changement de nom, renouvellement de l'image, pour ne nommer que ceux-là! Un nouveau souffle pour La Mitis!

Au nom de tous les membres de la Fondation du CSSS de La Mitis, nous tenons à remercier madame Daneau de son implication et de son dévouement à la Fondation, à titre de coordonnatrice depuis les quinze dernières années. Nous lui souhaitons le meilleur succès pour ses futurs projets.

Ne manquez pas cet automne la campagne de financement de la Fondation. Les dates vous seront divulguées sous peu. À très bientôt!

## Fondation de la santé de Rivière-du-Loup

#### Activité Golf en Santé - Hôtel Universel

Le 10 août dernier avait lieu l'activité-bénéfice estivale de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup. Cette 27e édition a été un véritable succès.

C'est avec fierté que nos présidents d'honneur, Mme Diane April et M. Raymond April ont remis un chèque de 73 638,78 \$ à M. Georges Lagacé, président du conseil d'administration de la Fondation. Ce montant permettra l'achat d'équipements de haute technologie afin d'améliorer les soins et de faciliter le travail de nos professionnels de la santé. La Fondation remercie tous les commanditaires, partenaires, donateurs, bénévoles et participants qui ont pris part à l'activité.

La prochaine activité de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup sera le Combat des Chefs qui aura lieu le 27 octobre prochain. Pour plus d'informations concernant cette activité, contactez Marie-Pier Côté au 418 868-1010, poste 2237, ou rendez-vous au www.santerdl.ca.



## Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski

Avec fierté, le 12 septembre dernier, la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski a lancé une initiative historique. Cette campagne de dons majeurs vise à amasser la somme de 5 000 000 \$ nécessaire à la réalisation de guatre grands projets, en plus de soutenir la poursuite de sa mission visant à faire la différence dans l'accès à des soins et des services de santé de qualité, ici, en région.

Pour tous les détails sur ces projets novateurs ou afin d'effectuer un don si précieux, rendez-vous sur le site Web de votre Fondation au www.fondationchrr.com

Sans l'apport de toute notre communauté, ces projets ne pourront voir le jour. Nous vous invitons donc à être au cœur de ce mouvement et à contribuer fièrement au succès de la Campagne de votre Fondation. Voilà pourquoi vous êtes invités à vous mobiliser afin de protéger nos acquis et de propulser notre santé régionale vers de nouveaux sommets.





## Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques

## Un total de 23 000 \$ amassé lors de la 24° édition du Tournoi de golf et Souper-bénéfice de la Fondation du RSSS des Basques

C'est le mercredi 13 juin qu'avait lieu la 24e édition du Tournoi de golf et Souper-bénéfice de la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques, au parc du Mont-Saint-Mathieu, sous la présidence d'honneur de monsieur Gaston Bérubé de Service Bérubé.

Un montant de 14 000 \$ net a été amassé grâce aux 70 golfeurs, aux 137 convives au souper ainsi qu'aux généreux donateurs et commanditaires.

Un montant de 9 000 \$ de profit s'ajoute aux 14 000 \$ de la journée grâce au tirage d'un crédit-voyage de 2 000 \$ chez Voyages Ciel d'Azur, organisé par le Comité de Soutien PMT ROY Assurances et services financiers en collaboration avec la Fondation. Pour une 2e année consécutive, PMT



Sur la photo (de gauche à droite) : M. Patrick Bérubé, M. Gaston Bérubé, M. Jean Jacques Rioux, Mme Mariane Goulet et M. Steve Sirois

ROY Assurances et services financiers a été le commanditaire majeur de « Rêvons... Voyageons avec la Fondation » avec un don de 1 000 \$. Madame Julie Malenfant de Trois-Pistoles est l'heureuse gagnante.

## Fondation de la santé du **Témiscouata**

## 2018 : une année d'innovation

Les différentes activités de la Fondation de la santé du Témiscouata ont connu un succès sans précédent en 2018. L'événement Roulons & Golfons pour la Fondation qui a eu lieu le 16 juin dernier a permis à lui seul d'amasser 52 000 \$. Pour la première fois, le Grand Tour du Lac Témiscouata est devenu un parcours de 125 kilomètres sanctionné par la Fédération des sports cyclistes du Québec.

Notre année se termine avec le Bal des princesses et leurs chevaliers qui se tiendra à l'hôtel 1212 de Dégelis le 11 novembre prochain. Les sommes amassées avec cette activité en 2016 et en 2017 ont permis l'achat de deux voiturettes électriques pour la jeune clientèle du bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame-du-Lac.

Une activité royale réservée aux princes, princesses et chevaliers de 2 à 10 ans et leur accompagnateur.

Informations: 418 899-0214, poste 10291

# La prévention des conflits et du harcèlement

CHRISTINE **BERNIER**, responsable de l'application de la politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail



Après deux ans et demi d'application de la *Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail*, nous croyons important de faire un rappel de ses principaux éléments en évoquant l'*Abrégé de la procédure pour le personnel*\* et les étapes à suivre pour prévenir et résoudre les conflits et le harcèlement par une prise en charge rapide et efficace des situations problématiques rencontrées.

### Abrégé de la procédure pour le personnel

Pour faciliter la compréhension de l'application de la politique dans la vie courante, voici quelques précisions formulées sous forme de questions-réponses qui nous sont fréquemment adressées.

- Q. Si je souhaite régler moi-même la situation conflictuelle (étape 1 de l'Abrégé), quels sont les outils que je peux utiliser?
- R. Vous pourrez retrouver, dans le coffret prévention des conflits inclus dans la section Prévention de l'intranet, le document intitulé « Méthode de rétroaction recevable ». Ce document facilitera la communication et la résolution des différends. Si vous éprouvez des difficultés lors de l'utilisation de cette méthode, il est possible d'obtenir de l'aide du service-conseil du développement organisationnel (DO).
- Q. Si je souhaite obtenir de l'aide de mon supérieur immédiat (étape 2 de l'Abrégé), mais que j'éprouve de la difficulté à lui en parler, que puis-je faire?
- R. Il est important pour vous de savoir que l'ensemble du personnel applique les principes véhiculés par la politique, y compris les gestionnaires, et que ceux-ci ont les connaissances des outils et de l'approche préconisée. De par vos droits et devoirs relatifs à un milieu de travail sain, exempt de conflits et de harcèlement, ils s'attendent à ce que vous puissiez exprimer et prendre en charge les situations potentielles de conflit et de harcèlement et que vous agissiez en mode préventif ou que vous les fassiez cesser dès que possible. Pour ce faire, nous vous suggérons d'utiliser la méthode de rétroaction recevable.

Nombreux sont ceux qui ont suivi ou sont en processus de formation sur la gestion de conflit et la prévention du harcèlement, formation que nous offrons aux gestionnaires. Ils pourront donc assurément vous soutenir à cette fin et, au besoin, recourir au service-conseil du DO.

- Q. Si les deux étapes antérieures n'ont pas porté fruit, mais que je souhaite obtenir de l'aide, qui doit recourir au service-conseil du DO (étape 3 de l'Abrégé)?
- R. C'est par l'intermédiaire de votre gestionnaire que ce service peut vous être offert.

- Q. Si les étapes précédentes n'ont pas porté fruit et que j'opte pour le dépôt d'une plainte formelle, à quels processus, délai ou cheminement puis-je m'attendre (étape 4 de l'Abrégé)?
- R. Si vous choisissez de déposer une plainte formelle, la personne responsable de l'application de la politique informera votre supérieur immédiat de la plainte afin de l'impliquer dans la démarche. Elle traitera votre plainte en procédant à son analyse préliminaire afin d'évaluer si les cinq critères requis dans la définition légale sont présents (conduite vexatoire, non désirée, répétée ou grave, portant atteinte à la dignité et au milieu). Tout au long du processus, une méthode alternative de résolution de conflit vous sera suggérée selon que votre plainte soit admissible ou non. Si elle est admissible, une enquête pourrait être réalisée pour évaluer la situation. Peu importe les résultats de l'analyse préliminaire, votre dossier de plainte sera traité avec diligence et des actions et des recommandations seront proposées.

### Q. Quelle est la différence entre un conflit et du harcèlement?

- R. Il importe de se rappeler la différence entre un conflit et du harcèlement. Dans un conflit, les reproches sont explicites et les deux parties sont considérées sur un plan d'égalité, alors que dans le cas du harcèlement, une partie déprécie la valeur de l'autre et adopte une position de dominant. La majorité des situations de conflit, si elles sont prises à temps, peuvent être résolues, ce qui évite ainsi qu'elles se détériorent. Elles sont davantage considérées comme résultant d'un bris de communication et d'une incompréhension subséquente. Finalement, dans les conflits, il y a absence de répétition, d'hostilité et de conséquence permanente.
- Q. Quelles sont les conséquences requises pour conclure que le droit de gestion est exercé de façon abusive?
- R. Trois critères doivent être présents, soit qu'il existe un lien hiérarchique, que ladite position d'autorité est utilisée pour privilégier les besoins personnels de la personne exerçant l'autorité et que cette autorité est utilisée au détriment de la personne placée sous l'autorité en question. Si l'ensemble de ces critères n'est pas présent, on ne peut pas conclure à un exercice abusif du droit de gestion.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles pour l'utilisation de l'*Abrégé de la procédure pour le personnel*. Nous vous encourageons à l'appliquer pour un milieu de travail sain où il fait bon apporter sa contribution. Merci de votre collaboration!

<sup>\*</sup> Procédure visant la gestion des situations conflictuelles et le traitement des plaintes de harcèlement et de violence

## Un été chaud en santé mentale!

## Un mot de la Direction des programmes de santé mentale et dépendance

L'été a été chaud, non seulement en ce qui a trait à la température et au beau temps, mais aussi pour les équipes de la Direction des programmes de santé mentale et dépendance (DPSMD). Plusieurs circonstances ont amené les membres du personnel à se dépasser et à en offrir plus au CISSS du Bas-Saint-Laurent qu'en temps ordinaire. En langage de gestion, nous appelons cela la mobilisation. Tous les membres des équipes, à des degrés variables, ont dû couvrir un collègue parti en vacances, pourvoir à un poste non remplacé, répondre à des demandes en lien avec « toutes autres tâches connexes », le tout dans un souci constant de répondre le mieux possible aux besoins des usagers. L'effort est remarquable et pas toujours facile. Pensons seulement aux employés des unités, qui en plus de faire beaucoup de temps supplémentaire, doivent faire du « obligatoire-TSO ».

Malgré ces difficultés et cette lourdeur, les équipes se sont serré les coudes, l'entraide a été placée en avant-plan et l'objectif premier d'offrir des services sécuritaires et de qualité a été atteint.

L'enjeu des ressources humaines est omniprésent au Bas-Saint-Laurent. La DPSMD veut vous signifier son implication dans plusieurs comités pour tenter de trouver des solutions pour diminuer le plus possible les impacts de la pénurie de main-d'œuvre.

Nous profitons de cette édition de la revue *En mouvement* pour préciser à l'ensemble des employés de la Direction des programmes santé mentale et dépendance notre satisfaction du travail accompli, des efforts mis en place et des résultats obtenus tout au long de la période estivale.

Merci de votre dévouement auprès des usagers.



Unité 5A de l'Hôpital régional de Rimouski Équipes de jour et de nuit



Unité 5A de l'Hôpital régional de Rimouski Équipe de soir



Unité 1C de l'Hôpital régional de Rimouski Équipe de soir



Unité 1C de l'Hôpital régional de Rimouski – Équipes de jour et de nuit

# Le défi du changement démographique

Les changements démographiques en cours au Québec et qui se poursuivront dans les prochaines années demandent de revoir l'organisation de services aux aînés. En matière de services à domicile, on assiste au passage graduel du mode de prise en charge traditionnel, en établissement, au soutien dans le milieu de vie. Afin de soutenir ce changement social, le système de la santé s'organise, mais ne peut relever le défi seul. L'action concertée, collective, en faveur des personnes ayant une incapacité et de leurs proches-aidants est primordiale et doit être priorisée. Le soutien à domicile est une responsabilité collective et est étroitement lié aux politiques de logement, de transport et d'accès aux services de consommation courants.

Une transformation est nécessaire afin d'offrir un réel accompagnement aux aînés dans les différents stades de leur vieillissement. Le domicile étant le lieu privilégié de résidence par les aînés, il est primordial d'offrir des services adéquats et adaptés leur permettant de rester à la maison de façon sécuritaire. Voici les composantes essentielles pour réussir ce virage :

Chez soi le premier choix

Souhaits des personnes âgées

Connaissances des besoins des usagers et planification des

services

Domicile, résidence pour personnes âgées (RPA), ressources intermédiaires (RI)

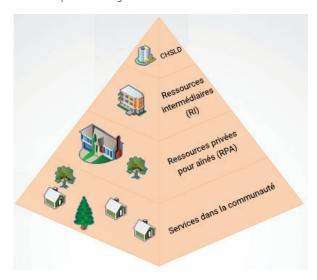
Équipe multidisciplinaire à visée interdisciplinaire

Travail avec les partenaires de la communauté

Processus de hiérarchisation des services

Ces éléments incontournables permettront d'instaurer un milieu de vie stimulant pour tous les aînés, favorisant l'expression de leurs choix et de leurs valeurs ainsi qu'une meilleure coordination des services lorsqu'ils devront y avoir recours.

Les services de soutien à domicile sont donc repensés avec comme fondements principaux les capacités des personnes et le principe de hiérarchisation des services (pyramide) où les services sont offerts à intensité variable selon la situation de l'aîné. C'est dans ce contexte particulier que s'inscrivent divers projets au sein de la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.



Le travail de collaboration entre le réseau de la santé et les partenaires de la communauté sera crucial afin de répondre aux défis qui s'offrent à nous. Les capacités d'adaptation et d'innovation du milieu seront également sollicitées afin de trouver des réponses novatrices aux nouvelles réalités des aînés et de leurs proches.

La direction du programme SAPA

## Journée de rassemblement de la DPDI-TSA-DP

## Apprendre à mieux se connaître

de la Direction des programmes de déficience intellectuelle, du trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP) sous le thème « Apprendre à mieux se connaître ».

Il est à noter que la Direction des programmes DI-TSA-DP a été constituée en regroupant le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (CRDITED), le Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) et les équipes des CLSC qui offraient des services à ces clientèles dans les huit MRC avant l'arrivée du CISSS. Dans ce contexte, une journée de rassemblement était importante afin de favoriser une meilleure connaissance de notre propre direction et de nos services.

Le 1er mai 2018 se tenait la première édition de la journée de rassemblement Lors de cet événement, des invités-surprises, des témoignages d'usagers, des ateliers d'échange, un jeu-questionnaire et des sujets thématiques ont ponctué la journée.

> La participation a dépassé les attentes avec plus de 225 employés qui ont répondu à l'invitation. Grâce à ce succès, une deuxième journée de rassemblement de la DPDI-TSA-DP aura lieu en 2020. La Direction profite de l'occasion pour remercier le comité organisateur qui s'est grandement impliqué dans la démarche.

Des photos de l'événement ainsi que le journal des bons coups sont disponibles dans l'intranet dans le menu Directions cliniques > Direction des programmes DI-TSA-DP > Journée de rassemblement. Quelques photos sont également présentées à la page suivante.



# Un beau partenariat pour notre jardinage!

NADIA **PELLETIER** ET MÉLANIE **THÉRIAULT**, intervenantes en loisir | Centre d'hébergement de La Mitis

Comme chaque année, le service d'animation-loisirs du Centre d'hébergement de La Mitis a organisé, pour les résidentes et résidents, des ateliers de jardinage et de transplantation de fleurs et de légumes sur les balcons des unités de vie et aux jardins surélevés du parc extérieur.

Ces ateliers furent de réels succès! Ils ont suscité beaucoup d'intérêt et ont permis aux participants de mettre en valeur leurs habiletés. Grâce à leur pouce vert, nous avons eu plein de vie dans ces pots.

Nous avons eu la chance cette année de compter sur un partenariat communautaire, avec Les Pouces d'Octave. Ils nous ont fourni des plants de légumes,

des fines herbes et quelques fleurs.

Les Pouces d'Octave, ce sont les jeunes de l'école de Saint-Octave-de-Métis qui, avec l'aide de leurs enseignantes et des bénévoles, préparent des semis,

Tout au long de l'été, les résidentes et les résidents ont été invités à arroser, à sentir et à observer la floraison et la croissance des plants. Nous avons fait une récolte abondante à l'automne pour déguster le fruit de ce beau partenariat.

Merci à nos jeunes des Pouces d'Octave pour leur générosité envers les résidentes et résidents du Centre d'hébergement de La Mitis par ces dons de plants en santé. Voici un bel exemple de ce que signifie « passer au suivant ».

Merci aux résidentes et résidents pour leur aide dans la concrétisation de ce projet vert. Merci aux bénévoles qui ont été là tout au long de l'été pour voir à la bonne santé des plants. Merci aux membres du personnel et aux membres des familles d'avoir ajouté un peu d'eau, lorsque nécessaire.

Le jardinage est une activité qui se déroule de juin jusqu'en septembre, qui rapproche les résidentes et résidents de la nature et valorise l'entraide dans notre milieu de vie.







# Semaine contre la maltraitance envers les aînés

KAREN JOAN SHARP, chef de service en soins de longue durée, Saint-Louis et Squatec

Toute la semaine du 11 juin 2018, plusieurs établissements du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont souligné le thème de la maltraitance, et ce, tout particulièrement lors de la Journée mondiale contre la maltraitance envers les personnes âgées le 15 juin dernier.

Diverses activités ont été organisées. Le « mauve » était à l'honneur dans le but d'arborer une visibilité contre la maltraitance durant toute la semaine. Le message déployé à tous : « Oui, une journée contre la maltraitance, une semaine de visibilité... mais n'oublions pas que c'est pendant toute l'année que nous devons être aux aguets. »

Merci à toutes et à tous pour votre belle participation!





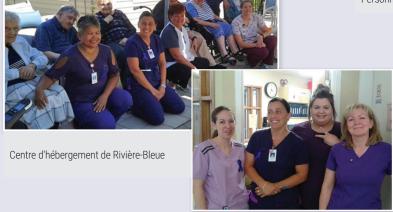
Centre d'hébergement de Saint-Louis



Centre d'hébergement de Matane



Personnel de La Matapédia





Centre d'hébergement de Squatec

## Suite des photos de la Semaine contre la maltraitrance envers les aînés



Personnel des Basques



Personnel des Basques



Muffins arborant la couleur dédiée à la Semaine



Kiosque de présentation de l'événement

# L'implication sociale de la communauté dans nos CHSLD

PIERRE **TOUZEL**, technicien en loisir | Centre d'hébergement de Rivière-du-Loup

C'est bien connu : ce n'est pas d'hier que notre communauté s'implique auprès des aînés hébergés. Tous les intervenants du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui travaillent dans un CHSLD pourraient vous en parler.

Aujourd'hui, j'aimerais me faire le porte-voix de tous ces intervenants afin de remercier les gens de nos communautés, que ce soit des gens d'affaires, des organismes sociaux et toutes ces personnes qui donnent de leur précieux temps et que l'on appelle aussi des bénévoles.

L'implication de la communauté est primordiale pour les résidents et leur milieu de vie. Elle permet entre autres aux personnes hébergées de renouer, le temps d'un moment, avec cette communauté où jadis elles aussi ont été tant impliquées. Pour nous, les intervenants, la communauté nous épaule dans la réalisation d'événements et de projets divers pour améliorer la qualité de vie des résidents et leurs familles.

J'aimerais en profiter pour remercier personnellement quelques personnes de la communauté de Rivière-du-Loup ainsi que des organismes communautaires de chez nous. Je me le permets car, comme le disait mon grand-père, « c'est moi qui a le crachoir ». Sincères remerciements donc à tous ceux qui nous aident à améliorer la vie des résidents et de leurs proches. Les organismes tels que le Club Lions, les Chevaliers de Colomb, le Club Rotary, le Cercle des fermières, les Filles d'Isabelle. Merci aussi aux généreux gens d'affaires : M. Célestin Simard (Super Bar), M. Marc Malenfant (Café Resto Service), Mme Diane Ouellet (Casse-Croûte Mini-Putt), M. Denis Roussel (Chocolatier), M. Hugo Dubé (Servlinks Communication), Mme Maryse Morneau et M. Paul André Michaud (La Patate Rive-Sud (2002) inc.), Mmes Linda et Johanne Roy (Restaurant Le Taxi), IGA de RDL, Mme Lina Côté (Costumière).

Je terminerai en mentionnant et remerciant tout spécialement les nombreux bénévoles du Centre d'hébergement de Rivière-du-Loup qui, par leur présence et leur soutien, font une différence énorme tous les jours!

La poursuite de cette merveilleuse collaboration est importante, non pas pour gagner des indulgences, comme disait monsieur le curé,







mais plutôt pour demeurer présent auprès d'une génération de femmes et d'hommes qui, grâce à leur labeur et à leur courage, ont permis à notre génération d'avoir une vie plus facile et plus agréable. Un juste retour du pendule et une belle façon de remercier des gens qui le méritent!

MERCI à tous de changer les choses dans nos milieux et n'hésitez pas à prendre cette reconnaissance comme personnelle!

# Visite de la direction de la Faculté de médecine de l'Université Laval

ÉDITH LAMONTAGNE, adjointe au directeur des services professionnels - volet enseignement médical

Les 6 et 7 juin dernier se tenait à Rivière-du-Loup la visite annuelle de la direction de la Faculté de médecine de l'Université Laval. Le docteur Julien Poitras, doyen de la Faculté, et son équipe ont rencontré la haute direction du CISSS du Bas-Saint-Laurent, les directions des GMF-U de Trois Pistoles et Rimouski, de même que certains médecins, gestionnaires, cliniciens et professionnels en réadaptation provenant en majeure partie de l'ouest du territoire.

Lors de la journée du 6 juin, les médecins représentant les installations de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, des Basques et de Rimouski-Neigette ont assisté à une présentation donnée par les docteurs Julie Fortin, Guy Béland et Jean Ouellet de la Faculté de médecine. Ils ont également participé à deux

ateliers portant sur le thème de l'attractivité des GMF-U et sur les Externats longitudinaux intégrés (ELI) communautaires. Des actions prioritaires pour les années 2018-2019 ont été établies et présentées le lendemain aux hautes instances du CISSS du Bas-Saint-Laurent et de l'Université Laval.

Lors de la journée du 7 juin, des échanges portant sur les recommandations de la veille ont eu lieu, de même qu'une rencontre impliquant certains acteurs du secteur de la réadaptation. Cette dernière fut suivie d'une visite très appréciée du CRDP à Rivière-du-Loup. De plus, les docteurs Evens Villeneuve et Julie Fortin ont fait une présentation des services du Bureau d'assistance aux professeurs (BAP) et du Programme de mentorat de l'Université Laval. Finalement, une

conférence-midi ayant pour titre « Pour une relation pédagogique exempte d'intimidation et de harcèlement » a été présentée par visioconférence par le docteur Villeneuve aux médecins intéressés de l'ensemble du territoire

Ces deux journées ont favorisé des échanges sur les différents dossiers qui permettront de consolider et de poursuivre le développement de la mission universitaire dans notre CISSS.

Un merci s'adresse à tous les participants aux activités, mais aussi à toutes les personnes des directions des services professionnels, des ressources informationnelles, des services techniques et de la logistique qui ont travaillé dans l'ombre pour assurer le succès de ces deux journées.



#### Sur la photo (de gauche à droite) :

1<sup>re</sup> rangée : Mme Marie-Claire Bérubé, Université Laval, Mme Julie Fortin, Université Laval, Mme Isabelle Malo, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Diane Comeau, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Emmanuelle Carreau, Université Laval, M. Éric Lavoie, GMF-U de Trois-Pistoles et Mme Édith Lamontagne, CISSS du Bas-Saint-Laurent 2<sup>e</sup> rangée : M. Claude H. Côté, Université Laval, Mme Laurence Arena-Daigle, coordonnatrice médicale à l'enseignement, Rimouski, Mme Isabelle Landry, GMF-U de Rimouski, Mme Éléna Leclerc, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Hélène Moffet, Université Laval, M. Jean Ouellet, Université Laval, Mme Élizabeth Lavoie, CISSS du Bas-Saint-Laurent 3<sup>e</sup> rangée : Mme Geneviève Bhérer, Université Laval, M. Évens Villeneuve, Université Laval, M. Claude Labrie, Université Laval, M. Julien Poitras, Université Laval, M. Daniel Côté, CISSS du Bas-Saint-Laurent, M. Guy Béland, Université Laval, M. Francis Boudreau, CISSS du Bas-Saint-Laurent

#### Absents sur la photo:

M. François Gervais, CISSS du Bas-Saint-Laurent, M. Michel Simard, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Anne Duret, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Claudia Lavoie, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Andrée Blais, CISSS du Bas-Saint-Laurent, Dr Luc Noël, coordonnateur médical à l'enseignement, RDL, et Dr Jean-François Landry, interniste, RDL.



6 juin 2018 - Présentation sur l'attractivité des GMF-U et des ELI par les docteurs Julie Fortin, Guy Béland, et Jean Ouellet de l'Université Laval



6 juin 2018 - Atelier portant sur l'attractivité des GMF-U



6 juin 2018 - Atelier portant sur les ELI communautaires



7 juin 2018 - Présentation des services du Bureau d'assistance aux professeurs (BAP) et du programme de mentorat, par le Dr Évens Villeneuve et la Dre Julie Fortin

# Reconnaissance et distinction

36e édition des Prix d'excellence

# Il est encore temps de participer!

Le 3 septembre dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux lançait l'appel à candidatures des 36° Prix d'excellence. Ces prix soulignent les initiatives mises en place sur le terrain au profit des patients, dans un souci constant de performance et d'amélioration continue. Ils mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire.

Les dossiers de candidature de notre établissement doivent être acheminés à l'adresse reconnaissance.drhcaj.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca d'ici le 25 octobre 2018. Les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie qui aura lieu à la fin du printemps 2019 en présence des ministres.

#### L'équipe de chirurgie bariatrique du CHRGP honorée au printemps 2018

Rappelons que, le 31 mai dernier, dans le cadre de la 35e édition des Prix d'excellence, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, et la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, ont décerné une mention d'honneur à l'équipe de chirurgie bariatrique du Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP). C'est pour la qualité de l'intégration clinico-administrative et son effet direct sur l'accès à des soins spécialisés dans des délais jamais atteints que l'équipe s'est vu remettre cette mention d'honneur.



## Sur la photo (de gauche à droite) :

M. Gaétan Barrette, Mme Isabelle Malo, Dr Jean-Pierre Arsenault, Mme Caroline Gendron, Mme Edith Labrie, Mme Chantal Francoeur, Mme Edith Lévesque, Dre Judith Gaudreault, M. Pascal Fraser, Dr Jean-Christophe Carvalho et Mme Lucie Charlebois

# Mise en fonction du nouvel appareil d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) au CHRGP

La Direction des services multidisciplinaires (DSM) souhaite vous informer que le nouvel appareil d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) du CHRGP est en fonction depuis le 13 août dernier.

L'IRM, plus performant et de dernière génération, a été installé dans une salle réaménagée et lumineuse qui, avec l'installation d'une murale sur le mur du fond, pourra aider à diminuer les appréhensions et les craintes de certains usagers.

Le budget des travaux a été respecté avec des coûts pour le remplacement de l'IRM évalués à 3 M\$, soit 1,6 M\$ pour l'achat de l'appareil et 1,4 M\$ pour les travaux d'immobilisation.

Les technologues du CHRGP qui travaillent avec l'IRM ont reçu la formation de la part du fournisseur et apprécient le retour à la normale dans ce nouvel environnement adapté et bien éclairé.

#### Un projet majeur important

La Direction des services multidisciplinaires (DSM) et l'équipe de l'imagerie médicale du CHRGP souhaitent remercier tous les collaborateurs du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui ont permis la réalisation de ce projet majeur. La contribution de plusieurs gestionnaires et membres du personnel de la Direction des services techniques, de la Direction de la logistique, de la Direction des ressources financières, de la Direction des services professionnels, de la Direction des ressources informationnelles et de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques a été nécessaire.

La mise en place de ce nouvel équipement nécessitait une planification très fine et très complexe. Des rencontres de coordination avec les fournisseurs ainsi que des discussions très pointues avec les technologues en imagerie médicale et en génie biomédical ont permis d'éviter bien des obstacles et de déjouer quelques retards. Les échéanciers de ces travaux planifiés durant l'été, le nombre de fournisseurs, la complexité technologique, la grève des grutiers et la volonté de maintenir les services pour toute la durée du projet figuraient entre autres parmi les préoccupations du comité. Toutes les personnes impliquées ont mis l'épaule à la roue pour éviter les bris de service et rattraper les retards habituels dans un projet de cette envergure.

Bravo et merci à tous nos collaborateurs dans ce projet.

## L'équipe d'imagerie médicale du Centre hospitalier régional du Grand-Portage

Un petit mot aussi pour remercier l'équipe du service d'imagerie médicale qui, au cours des dernières années, a vécu de nombreux travaux : le renforcement sismique, le réaménagement de la salle des archives, l'installation du nouveau tomodensitomètre et, cette année, la préparation de la salle de l'imagerie par résonnance magnétique et la mise en place du nouvel appareil. Votre patience et la qualité de vos interventions durant tous ces travaux n'ont jamais dévié. Merci à tous de votre compréhension et de votre implication.

Et nous sommes heureux de vous annoncer que les coups de marteau, la poussière et les percements de béton sont terminés. Le service d'imagerie médicale peut poursuivre sa mission dans le calme et sans zone de chantier à respecter...



La murale derrière l'IRM a été installée pour donner une impression de profondeur à la salle.



La salle d'IRM a été réaménagée pendant les travaux.



Les technologues IRM du CHRGP (de gauche à droite) : Mme Normande St-Amant, technologue, Mme Cindy Gagnon, technologue, Mme Karine Gagné, technologue et chef de service, Mme Tania Santerre, technologue



### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

- · Le 31 octobre 2018 Endroit à déterminer
- · Le 5 décembre 2018 Endroit à déterminer

Les lieux précis où se tiendront les rencontres du conseil d'administration seront publiés sur le site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent au cisss-bsl.gouv.qc.ca.

## **ACTIVITÉS RELIÉES AU DOMAINE DE LA SANTÉ**

Les 6 et 30 octobre ainsi que les 6, 13 et 20 novembre 2018 : Conférences populaires en santé sous le thème « Apprivoiser les dépendances » Inscription par téléphone au 418 723-1986 ou au 1 800 511-3382, poste 1818, ou sur le site Web de l'UQAR au ugar.ca

Le 19 octobre 2018 : Journée scientifique en oncologie à l'Hôtel Rimouski. La période d'inscription se poursuit jusqu'au 16 octobre 2018. Pour information et inscription, visitez le site Web de l'événement au journeeoncologie.com.

## CALENDRIER THÉMATIQUE LIÉ À LA SANTÉ

| OCTOBRE 2018   | <b>NOVEMBRE 201</b>                         | 8  |
|--|---|--|
| 1er au 7 octobre Semaine de sensibilisation aux maladies mentales  | Mois de l'ostéoporose                       |  |
| 1er au 7 octobre Semaine de la prévention du VPH                   | Mois de sensibilisation au cancer du poumon |  |
| 1 <sup>er</sup> octobre Journée internationale des personnes âgées | Movember                                    |  |
| 1 <sup>er</sup> octobre Journée mondiale de l'urticaire            | Mois de la prévention des chutes            |  |
| 2 octobre Journée internationale de la non-violence                |   |  |
| 6 octobre Journée mondiale de la paralysie cérébrale               | 8 novembre                                  | Journée internationale de la radiologie                  |
| 9 octobre Journée mondiale du handicap                             | 10 novembre                                 | Journée mondiale de sensibilisation aux tumeurs          |
| 10 octobre Journée mondiale de la santé mentale                    |   | neuro-endocrines   |
| 10 octobre Journée mondiale de la vue                              | 12 au 18 nov.                               | Semaine nationale de la kinésiologie                     |
| 12 octobre Journée internationale de l'arthrite                    | 12 au 18 nov.                               | Semaine de sensibilisation aux antibiotiques au Canada   |
| 14 octobre Journée mondiale des soins palliatifs                   | 12 novembre                                 | Journée mondiale de la pneumonie                         |
| 15 octobre Journée mondiale du lavage des mains                    | 14 novembre                                 | Journée mondiale du diabète                              |
| 15 octobre Journée mondiale contre la douleur                      | 14 novembre                                 | Journée mondiale de la MPOC                              |
| 15 octobre Journée mondiale de sensibilisation au deuil périnatal  | 15 novembre                                 | Journée mondiale contre la bronchopneumopathie           |
| 16 octobre Journée des techniciens en pharmacie                    |   | chronique obstructive                                    |
| 16 octobre Journée mondiale de l'alimentation                      | 17 novembre                                 | Journée mondiale de la prématurité                       |
| 16 octobre Journée mondiale de la colonne vertébrale               | 18 novembre                                 | Journée nationale de la trisomie 21                      |
| 17 octobre Journée mondiale du don d'organes et de la greffe       | 20 novembre                                 | Journée internationale des droits de l'enfant            |
| 20 octobre Journée mondiale de l'ostéoporose                       | 25 novembre                                 | Journée internationale pour l'élimination de la violence |
| 21 au 27 octobre Semaine des thérapeutes respiratoires             |   | à l'égard des femmes                                     |
| 22 octobre Journée mondiale du bégaiement                          | 26 novembre                                 | Journée internationale des aides-soignants               |
| 24 octobre Journée mondiale de lutte contre la polio               | 30 novembre                                 | Journée de sensibilisation au cancer de l'estomac        |
| 27 octobre Journée mondiale de l'ergothérapie                      |   |  |
| 29 octobre Journée mondiale de l'accident vasculaire               | DÉCEMBRE 201                                | 8  |
| cérébral (AVC)   | 1er décembre                                | Journée mondiale du sida                                 |
| 29 octobre Journée mondiale du psoriasis                           | 6 décembre                                  | Journée nationale de commémoration et d'action contre    |
| 29 oct. au 2 nov. Semaine nationale de la sécurité des patients    |   | la violence faite aux femmes                             |
|  | 10 décembre                                 | Journée des droits humains                               |

Il vous est possible d'inscrire des événements dans le calendrier de la revue. Les activités doivent être soutenues par un organisme à but non lucratif qui touche directement le domaine de la santé et des services sociaux. De plus, elles doivent se dérouler sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Nous vous invitons à acheminer l'information à l'adresse suivante : enmouvement.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

